

Communiqué de presse

Créteil, le 24 novembre 2017

L'UPEC et Enedis signent une convention de partenariat

Lundi 20 novembre 2017, Olivier Montagne, Président de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et Robert Poggi, directeur territorial d'Enedis en Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis, ont signé une convention de partenariat en faveur de la formation tout au long de la vie, l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, l'emploi et la recherche.

Les récentes lois concernant l'énergie amènent Enedis, concessionnaire du réseau public de distribution d'électricité, à prendre en compte de nouveaux enjeux et de nouveaux acteurs tels que la transition énergétique et la métropole du Grand Paris. Ainsi, il est important pour le groupe de nouer des partenariats pour être au rendez-vous des défis de la résilience, de l'amélioration du service rendu aux habitants et de la durabilité écologique. L'UPEC, par sa pluridisciplinarité et l'adéquation entre les formations qu'elle propose et les métiers d'Enedis, est apparue comme un partenaire répondant pleinement à ces attentes.

Avec ce partenariat, l'UPEC exprime sa volonté de renforcer les liens avec les acteurs socio-économiques du territoire pour mieux préparer l'entrée dans la vie active de ses étudiants et accompagner la mobilité professionnelle de demandeurs d'emploi, mais aussi d'adultes salariés du groupe Enedis.

Au titre de ce nouveau partenariat, l'UPEC et Enedis s'engagent à travailler en commun sur les axes suivants :

- **RECRUTEMENT ET INSERTION PROFESSIONNELLE** : l'UPEC diffusera les offres de recrutement du groupe Enedis et s'engage à proposer à Enedis de participer aux Forums entreprises organisés par l'université et ses composantes. En outre, un réseau d'anciens de l'UPEC travaillant au sein du groupe Enedis sera développé pour permettre des échanges entre étudiants et collaborateurs.

Contacts

UPEC
Bénédicte RAY – LE CORRE
benedicte.ray@u-pec.fr
01.45.17.44.95 – 06.13.02.55.98
www.u-pec.fr

Enedis
Francis MOINE
francis-jacques.moine@Enedis.fr
+33 (0)6 07 09 01 18
www.enedis.fr

- **FORMATION CONTINUE ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) :** l'UPEC et ENEDIS analyseront ensemble les opportunités de développement d'actions de formation continue et de VAE à destination des collaborateurs d'Enedis.

Une formation professionnelle « sur-mesure » a déjà été proposée par l'UPEC à Enedis et est en cours depuis le 13 octobre 2017. Les cadres d'Enedis sont ainsi formés sur la thématique du « rapport du consommateur à l'objet connecté », avec pour étude de cas centrale, le nouveau compteur communicant « Linky » du Groupe.

- **PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET DE RECHERCHE :** les deux parties s'engagent à étudier les propositions de sujets de projets tutorés pour les étudiants issus des filières en lien avec les besoins scientifiques et techniques d'Enedis et ses partenaires.

À propos de l'UPEC

Avec 7 facultés, 4 instituts, 3 écoles, 1 observatoire et 32 laboratoires de recherche, l'Université Paris-Est Créteil est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 32 000 étudiants et actifs de tous les âges. Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat. Elle offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage.

A propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées.

Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

